ACADÉMIE
DE GRENOBLE

Liberté
Égalité
Fraternité

LIVRET D'ACCUEUIL DES PROFESSEURS CONTRACTUELS

LANGUES VIVANTES

Table des matières

QUEL CADRE DIDACTIQUE 4

QUELS REPÈRES D'ÉVALUATION ? 9

QUELLES RESSOURCES ? 11

QUEL CADRE DIDACTIQUE

ADRE
TIQUE

Dans le cadre de l'enseignement des langues vivantes, l'élève doit apprendre à comprendre des messages oraux et écrits ainsi qu'à s'exprimer à l'oral et à l'écrit en continu et en interaction. Pour cela, l'enseignement **proposé tient compte prioritairement de la dimension culturelle spécifique à la langue enseignée.** La langue est au service de la communication entre élèves, ce qui exclut toute approche uniquement basée sur l'enseignement de la grammaire.
Le niveau linguistique visé est différent selon les langues choisies par les élèves (LVA, LVB ou LVC). C'est le **Cadre européen commun de référence pour les langues** qui sert d'outil pour entraîner et évaluer les élèves. En savoir +

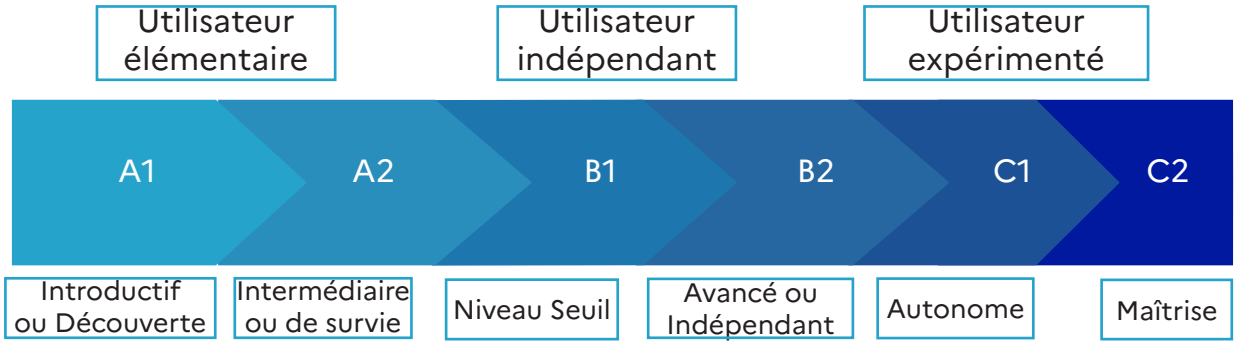

De façon globale, les niveaux visés sont ainsi répartis tout au long de la scolarité de l'élève.

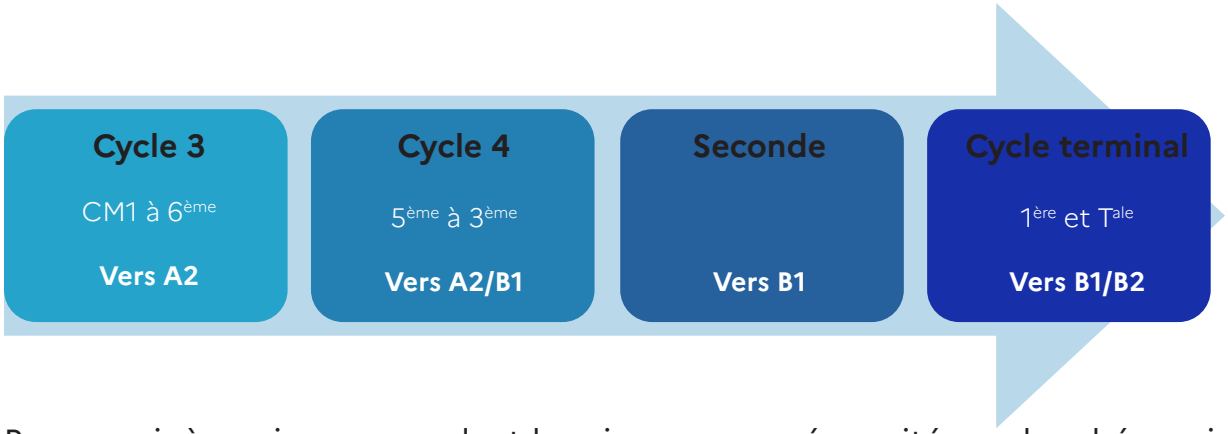

Pour savoir à quoi correspondent les niveaux européens cités sur le schéma ci-dessus, vous pouvez consulter ce lien :

Exemples de production orale d'élèves selon les échelles de niveaux européens

Pour chacun des cycles, des **programmes culturels nationaux** communs à toutes les langues sont publiés au Bulletin officiel par le Ministère de l'Éducation nationale. Il appartient à tous les professeurs d'inscrire leur enseignement dans le cadre de ces programmes.

Au collège

Cycle 3
- la personne et la vie quotidienne
- repères géographiques, historiques et culturels de la langue étudiée
- l'imaginaire

Cycle 4
- langages
- école et société
- voyages et migrations
- rencontres avec d'autres cultures

Programmes généraux d'enseignement au collège

Au lycée

Les enseignements sont organisés selon une entrée culturelle déclinée en **8 axes, dont 6 au choix du professeur** sont travaillés durant l'année scolaire :

Classe de Seconde → Vivre ensemble

1. Vivre entre générations
2. Les univers professionnels, le monde du travail
3. Le village, le quartier, la ville
4. Représentation de soi et rapport à autrui
5. Sports et société
6. La création et le rapport aux arts
7. Sauver la planète, penser les futurs possibles
8. Le passé dans le présent

Classes de Première et Terminale → Gestes fondateurs et mondes en mouvement

1. Identités et échanges
2. Espace privé et espace public
3. Art et pouvoir
4. Citoyenneté et mondes virtuels
5. Fictions et réalités
6. Innovations scientifiques et responsabilité
7. Diversité et inclusion
8. Territoire et mémoire

Les programmes en langues vivantes au lycée

Lors de sa préparation de cours, le professeur s'appuie à la fois sur les programmes culturels et le CECRL pour inscrire son enseignement dans une **perspective actionnelle.**

Concrètement, il s'agit de placer les élèves dans un **contexte social** pour donner du sens à leurs apprentissages. Les élèves ont à réaliser une **tâche** pour un destinataire clairement identifié, ce qui les invite à mobiliser leurs acquis pour remplir la mission qui leur a été confiée.

Le cours comprend en conséquence des **apports linguistiques**, mais il ne s'y limite pas. Il est de fait un lieu privilégié pour l'**exploration culturelle**, la **formation à l'esprit critique** et l'**apprentissage du vivre ensemble via la confrontation à l'altérité.**

Le professeur propose des **scénarios d'apprentissage** (également appelés « séquences pédagogiques ») dont la complexité intellectuelle et linguistique de la tâche de production de fin de projet est en adéquation avec le niveau européen visé. Chaque séquence est composée de **séances** qui visent un ou des **objectifs** clairs, explicites et évaluables. Le scénario d'apprentissage est adossé à une **problématique** qui vise à susciter l'intérêt des élèves et leur raisonnement par-delà les idées reçues et les stéréotypes.

VIDÉO
Comment bâtir un scénario d'apprentissage ?

Les séances sont organisées autour **d'étapes** et **d'activités** adaptées au format horaire et à la classe, facilitant les interactions à l'oral entre élèves, la réflexion collective et personnelle.
Une trace écrite ou orale des échanges peut constituer une aide précieuse à l'apprentissage.
L'on peut distinguer plusieurs étapes fondamentales dans un cours de langue vivante :

- **La phase de reprise**, au cours de laquelle le professeur propose à l'ensemble des élèves de réactiver les apports de la ou des séances précédentes. Il s'agit d'un temps important dans la séance car il permet à chaque élève de consolider ses acquis.
- **La phase de découverte et de réception**, moment clé où les élèves vont être confrontés à un nouveau support écrit, oral ou (audio)visuel. L'on privilégiera des **documents authentiques**, c'est-à-dire non adaptés pour des apprenants de langue étrangère, ce afin de mettre les élèves en contact étroit avec la réalité linguistique et culturelle.
  Lors de cette phase de découverte, le professeur veillera à s'appuyer sur ce que les élèves comprennent au lieu d'enfermer leur approche du document par un questionnement trop précis. Il aura également renseigné les élèves en amont sur les raisons pour lesquelles ce document est soumis l'étude.
- **La phase de production et de mémorisation**, au cours de laquelle les élèves sont amenés à mobiliser les connaissances issues de l'étude du support précédent et à les mettre en lien avec d'autres documents étudiés précédemment pour produire à l'oral ou à l'écrit. C'est durant cette étape que la **langue** est **enrichie**, complexifiée, **toujours dans le contexte de la thématique** du scénario d'apprentissage. Cette phase peut inclure des **temps courts de réflexion sur la langue** et de manipulation raisonnée.

Durant ces trois étapes, le professeur de langue vivante veillera à :

Animer les échanges en utilisant uniquement la **langue cible** (c'est-à-dire celle qu'il enseigne) sauf à de rares exceptions

√ Adopter une **attitude** bienveillante et encourageante vis-à-vis des élèves, en dédramatisant l'erreur linguistique notamment

√ **Favoriser la prise de parole entre élèves** au détriment de sa propre prise de parole, qui doit être largement minoritaire et se limiter à l'annonce des consignes de travail

√ Mettre en activité chaque élève le plus souvent possible, notamment en variant les **modalités pédagogiques de travail** (travail individuel en silence, travail collaboratif avec d'autres élèves, travail collégial)

√ S'appuyer sur les connaissances et compétences de **tous les élèves** et pas seulement des élèves les plus dynamiques, volontaires et/ou à l'aise dans la langue étudiée

QUELS REPÈRES D'ÉVALUATION ?

REPÈR
UATIO

L'évaluation des connaissances et des compétences des élèves se doit d'être bienveillante et positive. Les appréciations portées sur le travail de l'élève (copie, bulletin trimestriel, livret scolaire) mentionnent **d'abord ce que l'élève sait faire** avant de proposer des **conseils** pour progresser.

Types d'évaluation dans un scénario d'apprentissage

Au collège

L'évaluation en langue vivante entre dans le cadre du domaine 1.2 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Il convient de positionner les élèves en référence aux échelles des niveaux décrits par le CECRL pour déterminer leur niveau de maîtrise du socle commun.

Le positionnement final intervient dans le calcul des points retenu pour l'obtention du brevet.

Comment déterminer les niveaux de maîtrise du socle commun pour les langues vivantes ?

Au lycée

L'évaluation comptant pour le baccalauréat débute dès la classe de Première.

VIDÉO
Évaluation au baccalauréat en langues vivantes

QUELLES RESSOURCES ?

SSOU

Le portail académique interlangues offre de nombreuses ressources (programmes officiels, ressources pédagogiques, liens vers les sites académiques pour chaque langue, coordonnées des inspecteurs pédagogiques régionaux, formation académique pour préparer les concours)

https ://interlangues-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/

ACADÉMIE
DE GRENOBLE

7 place Bir-Hakeim 38000 Grenoble

Langues vivantes // Fiche
d'accompagnement des contractuels

https://www1.ac-grenoble.fr/